

Eric Lainé, 18 décembre 2018, Assemblée Générale de la CGB Maison de la Chimie.

Chers amis, chers planteurs, cher Philippe merci pour ce message que tu viens de nous faire passer, Mesdames Messieurs les parlementaires, chère Angélique Delahaye,

C'est la 11^{ème} année que je me présente devant vous pour conclure les travaux de cette Assemblée Générale. Pendant ces 11 années, nous avons œuvré avec les planteurs et le personnel de cette grande maison des betteraviers qu'est la CGB pour bâtir une filière d'excellence avec des perspectives de revenu solides pour nos agriculteurs.

Nous n'avons pas à rougir de ce que nous avons réalisé : la betterave est une culture structurante agronomiquement et économiquement pour nos exploitations. La France est le 1^{er} producteur mondial de sucre et d'éthanol de betteraves, avec sans doute l'une des filières les plus performantes en Europe et dans le Monde, où 80 % des outils appartiennent aux agriculteurs dans le cadre de très belles entreprises que sont Cristal Union et Tereos.

Et pourtant malgré ce formidable travail que nous avons réussi tous ensemble betteraviers, CGB, groupes sucriers coopératifs et privés, autorités publiques locales, françaises et européennes, les défis que nous avons à relever n'ont jamais été aussi grands.

Cette année les rendements ont été durement affectés par la sécheresse et les prix du sucre sont à des niveaux jamais vus en Europe. Les planteurs de betteraves vont en moyenne perdre 400 €/ha. Du jamais vu non plus. Plus globalement, ce sont tous les maillons de notre filière qui sont durement affectés et bousculés par cette conjoncture.

Mais je ne voudrais pas m'arrêter sur ce douloureux constat. En tant qu'agriculteur des mauvaises années nous en avons connues, nous en connaissons une et nous en connaissons d'autres.

L'essentiel est de bâtir inlassablement les conditions pour créer de la richesse et fournir durablement des produits sains et de qualité à notre société. Il y a ainsi un contrat tacite qui existe entre les agriculteurs qui travaillent la terre, les industriels qui en transforment les fruits, et le reste de la société qui se nourrit, s'habille, se chauffe et même fait rouler sa voiture grâce à ce travail.

Aujourd'hui ce contrat tacite, ce projet commun pour la filière betterave-sucre est en péril. Et Il est en péril pour plusieurs raisons fondamentales.

Il existe un manque de cohérence stratégique de nos politiques agricoles : Entre faire la promotion d'un modèle de décroissance autocentré et porter un modèle ambitieux qui vise une multi performance économique et environnementale?

Et avec la fin des quotas, ne nous voilons pas la face il est urgent de rétablir un vrai projet interprofessionnel où le collectif appui les stratégies de chacun !

Ne soyons pas nombrilistes : notre alimentation quotidienne vient du monde entier, les problématiques environnementales sont globales et permettez-moi de le rappeler notre concurrence n'est pas seulement européenne mais bien mondiale avec la fin des quotas.

Ainsi, ce projet est indissociable d'une méthode où chacun œuvre ensemble : N'est-on pas plus efficaces quand les énergies vont dans le même sens ? N'est-il pas plus efficace de chasser en meute ?

Je demande à notre Ministre de l'Agriculture de recréer un lien de confiance avec les agriculteurs et les betteraviers pour fonder une politique agricole ambitieuse au service de filières ambitieuses telle la filière betterave-sucre-éthanol. La CGB a toujours été à l'écoute pour travailler avec les autorités publiques, identifier les problèmes et proposer des solutions.

Mais depuis la fin des quotas, et alors que notre filière connaît une transition sans précédent, il a été impossible de rencontrer et de mobiliser notre ministre sur les sujets de notre filière. Finalement Monsieur Didier Guillaume accepte de nous recevoir. Ce sera pour nous l'occasion de faire un 1^{er} bilan de la fin des quotas et de remettre en place les conditions d'un nouvel élan pour notre filière qui ne peut se faire sans le soutien de nos autorités publiques.

Depuis plusieurs mois quand l'agribashing d'état se développe avec le dernier exemple de start-up sur le glyphosate, que l'on interdit des molécules telles que les néonicotinoïdes sans raison valable, que la Redevance Pour Pollution diffuse sous motif d'écologie vient peser sur nos exploitations... Mais comment peut-on imaginer une transition écologique brutale sans les agriculteurs ?

C'est pourquoi nous travaillons sur la logique de contrat de solutions avec la FNSEA, qu'au sein de notre ITB nous travaillons sur les meilleures techniques de désherbage en combinant chimie et mécanique dans le cadre d'une agriculture de précision, que nous soutenons l'innovation dans la semence au travers du programme Aker, que nous étudions précisément les nouvelles souches de cercosporiose pour trouver au plus vite des solutions, et que nous étudions toutes les alternatives (biocontrôle, semences) pour lutter contre la jaunisse.

Mais attention de ne pas rompre les équilibres : l'interdiction des néonicotinoïdes pour les prochains semis alors que pas moins de 8 pays ont des dérogations positionne notre filière en situation de faiblesse vis-à-vis de nos concurrents. Il est urgent que l'ANSES après plus de deux ans de travail donne son feu vert pour une extension d'usage de la flonicamide sur les betteraves comme solution transitoire. De la même manière, je demande à notre Ministre de s'appuyer sur des bases scientifiques solides pour prendre des décisions quant au cadre réglementaire de nos modes de production. Le betanal, base de notre désherbage, est menacé quant à sa future ré-homologation alors même que l'agence européenne compétente n'a pas pu encore mener à bien son analyse sur la base des classifications

actuellement en vigueur. Là aussi, laissons la science et les structures compétentes faire leur travail.

Quant aux nouvelles techniques d'obtention végétales, nous en sommes privés du fait d'un corpus réglementaire périmé. C'est d'ailleurs ce que dénoncent les Conseillers scientifiques de la Commission européenne qui réclament de le faire évoluer. Le progrès variétal tant dans sa composante productivité que résistances aux stress météorologiques et parasitaire est une voie essentielle pour réduire l'utilisation d'intrants.

Plutôt que de nous punir, les autorités feraient mieux de nous soutenir. C'est d'un soutien à l'investissement dont nous avons besoin pour développer notre compétitivité, tel que le pratique déjà de nombreuses régions. Mais au-delà, la nouvelle PAC devra trouver des voies qui combinent une réalité économique et un encouragement aux bonnes pratiques.

Pour que notre Filière continue de participer à hauteur d'1,4 mds € à l'excédent de la balance commerciale française, le mot compétitivité doit retrouver toute sa place dans l'agenda des politiques publiques françaises.

Nous attendons également de nos autorités qu'elles nous protègent vis-à-vis de nos concurrents : en particulier des exportations subventionnées de sucre indien, le Brexit vers qui on envoie l'équivalent de près d'une sucrerie, les importations d'huile de palme en concurrence avec le bioéthanol , le Mercosur ou la limitation du développement subventionné de la production de betterave-sucre en Pologne...

De la même manière, nous attendons un engagement fort des autorités françaises à nos côtés concernant le développement de la bioéconomie et se faisant du bioéthanol français. Alors que la préoccupation quant au changement climatique se fait sans cesse plus forte, notre agriculture apporte des solutions déjà disponibles et efficaces.

Qui plus est la production de bioéthanol est un facteur d'équilibre et permet de renforcer la résilience de la filière dans son ensemble. Alors donner une trajectoire ambitieuse à l'utilisation d'énergie renouvelable dans les transports en s'appuyant sur le fait qu'une large partie de notre production est issue de sucre non extractible et où alimentaire et non alimentaire viennent se conforter, aurait vraiment du sens. Mesdames Messieurs les parlementaires Il ne faut donc pas hésiter à ancrer dans le projet de loi de finance une trajectoire ambitieuse pour 2019 et 2020. C'est gagnant pour les agriculteurs, gagnant pour la société, Que vous faut-il de plus !

Je souhaiterai revenir sur notre projet de filière, notre vision commune entre agriculteurs et industriels. Cette fin des quotas, la violence des marchés, l'incertitude réglementaire, les attaques également sur l'image du sucre sont venues bousculer notre projet commun.

C'est vrai la fin des quotas, c'est une concurrence plus féroce : on le voit sur les prix qui a conduit à un transfert de valeur d'1,8 Mds € de la filière européenne vers la seconde transformation.

Mais doit-on acter du principe qu'un marché libéralisé est un jeu de massacre où cette fameuse main invisible viendrait **étréindre** puis **éteindre** les moins compétitifs...c'est-à-dire forcément les autres. Faire le pari que l'on restera le dernier debout est périlleux...alors que l'on sait le rôle structurant local que peut avoir l'activité betterave-sucre.

On doit à ce titre s'émouvoir et même s'opposer au fait que de nombreux pays européens bénéficient d'aides couplées pour leur production de betterave, que certains aient accès à plus de solutions techniques, que les distorsions s'accroissent au sein de l'Europe. Mais nous devons nous adapter à cette réalité et porter un projet positif pour la filière française.

Cela nécessite que nous œuvrions ensemble planteurs et fabricants pour mieux valoriser la qualité de nos productions, mieux nous organiser mais qu'également nos relations économiques et contractuelles soient adaptées au nouveau contexte de marché.

A ce titre, je souhaiterais revenir sur la contractualisation qui est le lien de base entre planteurs et fabricants. C'est un euphémisme de dire que cette contractualisation s'est opérée dans des conditions difficiles. Il faut que l'on retrouve très vite des instances de négociation équilibrées, des contrats reposant sur des indicateurs objectifs pour s'adapter au mieux à la volatilité des marchés et enfin que tous nos contrats respectent la réglementation et son esprit.

Dans le cadre d'un grand groupe privé, la commission de répartition de la valeur n'a pas pu négocier, et les planteurs se sont trouvés en situation de se faire imposer leurs conditions de vente. Ce n'est pas acceptable. C'est pourquoi nous demandons un décret définissant les conditions de reconnaissance des Organisations de Producteurs dans le secteur betterave sucre. Ces OP peuvent donner de plus larges facultés de négociation, avec un poids plus fort.

Un grand groupe coopératif est revenu unilatéralement sur ses engagements de prix minimum et aujourd'hui n'a toujours rien inscrit dans ses contrats 2018 en termes de prix ou partage de la valeur alors même que c'est une exigence de la réglementation européenne. Là non plus ce n'est pas acceptable.

L'élément réglementaire est fondamental mais il y a également un élément de principe selon lequel chacun doit respecter ses engagements. Car derrière ces propositions qui ont été faites des agriculteurs ont pris des décisions lourdes qui ont engagé leur exploitation.

Nous avons porté dans l'interprofession la construction d'indicateurs de marché pour faciliter la construction du partage de la valeur. Les discussions sont aujourd'hui bloquées. Je vous le dis : Si l'interprofession ne veut pas publier ses indicateurs alors la CGB le fera. Au-delà, il devient urgent que tous les planteurs aient des indications sur leurs perspectives de rémunération pour 2019. C'est déjà fait dans la plupart des autres pays européens et c'est logique car nous sommes à l'aube d'acheter nos semences. Ces indications sont essentielles pour que nous, planteurs, puissions également adapter notre activité au marché en bonne intelligence avec notre fabricant. C'est incontournable dans cette nouvelle ère. De la même manière qu'investir plus largement toutes les voies pour gérer les risques tels que les marchés à termes, les assurances récoltes ou autres instruments de stabilisation des revenus sectoriels apparaît plus que jamais urgent.

Enfin, je ne saurais conclure mon propos sans parler du lien fort qui nous unit à nos coopératives. Que les producteurs possèdent et aient la maîtrise de leur outil de transformation a été un axe de travail fondamental de la CGB. Et c'est une formidable réussite et fierté que 80 % des outils du 1^{er} producteur mondial de betteraves appartiennent à ses agriculteurs dans le cadre de deux grands groupes que sont Tereos et Cristal Union. Je le dis car très personnellement je viens d'une famille où il y a eu des responsables coopérateurs et où les valeurs de la coopération me tiennent à cœur.

Mais cette fierté, elle se double également d'une exigence. Une exigence sur la relation entre la coopérative et ses coopérateurs. La proximité, le respect du pluralisme, le principe du 1 associé 1 voie qui matérialise que chacun doit avoir sa voix au chapitre, la solidarité, l'intégrité, le respect de la parole donnée sont autant de valeurs essentielles ...

Une exigence qui doit ainsi se retrouver dans la relation économique où le contrat trouve toute sa place pour offrir à l'agriculteur et à la coopérative qui ont choisi de coopérer ensemble sur un temps long d'établir les bonnes modalités de fonctionnement. Mais au-delà, cette exigence sur la relation entre la coopérative et ses coopérateurs passe également par une qualité de dialogue qui ne tolère pas d'exclure l'autre car il n'a pas le même point de vue. Nos groupes coopératifs betteraviers doivent répondre aux multiples défis d'associer les agriculteurs de tous leurs territoires et de leur donner les outils de gouvernance pour adapter la stratégie de leur entreprise à un environnement de plus en plus complexe et en mutation de plus en plus rapide. Mais quand des problèmes majeurs surviennent, il y a certes des éléments statutaires, légaux voire de codes de conduite qui sont garants d'une bonne gouvernance qui ne peuvent être ignorés, mais il y a surtout la volonté de chacun de trouver des voies de conciliation pour pouvoir associer et retrouver les conditions d'un projet partagé.

Voilà chers amis. Après ces 11 années de présidence de votre syndicat, Je transmettrai en janvier prochain le flambeau à un nouveau président qui aura la charge de participer à la construction d'un nouveau chapitre de notre belle filière. Le moment est sans doute venu de mettre en place un pacte avec la coopération. En effet on le voit bien quand des oppositions se font jour entre Coopération et Syndicalisme, les planteurs ne s'y retrouvent plus. Ce pourrait être l'occasion de redéfinir précisément les rôles et missions de chacun. Chacun ayant ainsi une liberté et une légitimité d'actions que chacun aura reconnues à la signature du pacte. Les enjeux sont grands, la filière a d'incroyables atouts. Mais il ne nous faut jamais oublier que c'est tous ensemble que nous serons plus forts.